#### RÈGLEMENTS DE LA VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

#### PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 1287

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT, DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL, DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE VOIE DE CIRCULATION ET D'INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES ET DE SURFACE POUR DONNER ACCÈS À L'ENSEMBLE DU SITE, DONT L'ÉCOCENTRE, L'AMÉNAGEMENT D'UN SITE DE DÉPÔT DES NEIGES USÉES, L'AMÉNAGEMENT D'UN SITE DE TRAITEMENT DES RÉSIDUS DE BALAIS DE RUE, L'AMÉNAGEMENT D'UN **BASSIN** DE RÉTENTION. L'ACQUISITION DE LOTS ET DES TRAVAUX DIVERS AINSI QUE LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE HUIT MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS (8 250 000,00 \$) NÉCESSAIRE À **CETTE FIN** 

CONSIDÉRANT QU'un avis de présentation du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er février 2021;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de Règlement numéro 1287 lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er février 2021;

#### LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le conseil est autorisé à procéder dans la zone industrielle étant les lots 1 818 190, 1 818 209, 1 818 493, 1 818 509, 1 818 516, 1 818 517, 1 818 519, 2 349 301, 5 582 308, 5 582 312, 5 582 313, 6 391 427, 6 391 510 et 6 404 978 au cadastre du Québec, à la construction d'une nouvelle voie de circulation et d'infrastructure de réseaux d'eau potable, d'eau usée et d'eau pluviale, et ce pour donner accès à l'ensemble du site, dont l'écocentre, à la réalisation des infrastructures requises pour l'aménagement d'un site de dépôt des neiges usées, à l'aménagement d'un bassin de rétention, à l'aménagement des infrastructures pour un site de traitement des résidus de balais de rue, à des travaux d'aménagement paysager et des travaux divers, à procéder à l'acquisition des lots 5 582 312, 5 582 313 et 6 404 978 au cadastre du Québec d'une superficie totale de 12 503,8 mètres carrés, à des échanges de terrains ainsi gu'au paiement d'honoraires professionnels, notamment d'ingénierie (plans et devis, surveillance des travaux, frais de laboratoire pour le contrôle de la qualité des matériaux), d'arpentage, d'évaluateur et d'honoraires juridiques, le tout selon l'estimation préliminaire des coûts préparée par monsieur Jean Lanciault, ing., en date du 22 janvier 2021 et selon l'estimation préliminaire détaillée préparée par Madame Sylvie Lapalme, trésorière, en date du 28 janvier 2021, lesquelles estimations sont jointes respectivement en annexes « A » et « B » au présent règlement pour en faire partie intégrante.

2. Pour les fins du présent règlement, le conseil est autorisé à dépenser une somme de HUIT MILLIONS DEUX

CENT CINQUANTE MILLE DOLLARS (8 250 000,00 \$). Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent

règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de HUIT MILLIONS DEUX CENT CINQUANTE MILLE

DOLLARS (8 250 000,00 \$) sur une période de vingt (20) ans.

3. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances

annuelles de l'emprunt, il est, par le présent règlement, imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de

l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, une taxe spéciale à un taux

suffisant, d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

4. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant

effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour

payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle cette affectation s'avérerait

insuffisante.

5. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant

lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte de la même manière tout montant reçu suite à la vente de terrains situés dans le secteur visé par

l'objet décrit à l'article 1 du présent règlement tel que délimité au plan joint en annexe « C » pour en faire partie

intégrante.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette toute subvention

payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention

sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

6. Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 1ER MARS 2021

(S) Yves Corriveau

(S) Anne-Marie Piérard

YVES CORRIVEAU, MAIRE

ANNE-MARIE PIÉRARD, AVOCATE GREFFIÈRE



Travaux de construction d'infrastructures d'égout sanitaire, d'infrastructures pour un dépôt des neiges usées d'ouvrages de gestion des eaux pluviales, d'aménagements paysagers et travaux connexes ainsi que frais d'acquisition de terrain

### SITE DES NEIGES USÉES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

	Description	Montant total	
COÚTS DI			
1,0	TRAVAUX DIVERS (éclairage, organisation chantier,etc)	742 125,00 \$	
2,0	RÉSEAU D'EAU POTABLE	322 900,00 \$	
3,0	RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE	226 375,00 \$	
4,0	RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL	1 172 875,00 \$	,
5,0	VOIRIE ET TRAVAUX CONNEXES	1 566 325,00 \$	Aneto,
6,0	INFRASTRUCTURE DÉPÔT À NEIGE	1 131 150,00 \$	'® <sub>7</sub>
7,0	SITE RÉSIDUS BALAIS DE RUE	378 000,00 \$	
8,0	AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS	73 375,00 \$	
9,0	RÉFECTION DES LIEUX	104 450,00 \$	
10,0	EQUIPEMENT CONTRÔLE D'ACCES	60 000,00 \$	Annexe 2
	sous-total :	5 777 575,00 \$	
11,0	MONTANT CONTRACTUELS - IMPRÉVUS (10%)	578 000,00 \$	
	Sous-total 1 :	6 355 575,00 \$	
12,0	FRAIS DE LABORATOIRE - Contrôle de la qualité des matériaux	15 000,00 \$	
13,0	FRAIS D'ARPENTAGE TRAVAUX	7 500,00 \$	
	Sous-total 2 :	22 500,00 \$	
440	A COLUMNITION OF TERRAIN	883 000,00 \$	_
14,0 15.0	ACQUISITION DE TERRAIN  FRAIS AFFÉRENTS À L'ACQUISITION	77 000,00 \$	Andres 3
15,0	Sous-total 3:	960 000,00 \$	79 <sub>0</sub> 0
<u> </u>	Sour-Intel 3.	200 000,00 \$	
COÚTS INI	DIRECTS	_	
	HONORAIRES PROFESSIONNELS - Plans et devis et services durant la construction (incluant les plans finaux)	145 000,00 \$	Annero a
	Sous-total 4 :	145 000,00 \$	,0 A
	Sous-total 5 (1+2+3+4) :	7 483 075,00 \$	
<del></del>	Taxes nettes (4,9875%)	374 000,00 \$	
	Sous-total 6:	7 857 075,00 \$	
		1 401 414 404	
	Frais de financement (5 %)	392 925,00 \$	
	GRAND TOTAL :	8 250 000,00 \$	

<sup>o</sup> réparé par	Seep forwert
	Jean Lanciast, ing QtQ/115186
	Directeur, Service de l'ingénierie
Approuvé pa	Jean Lanciault, ing Old 115185 Out ONORUS Directeur, Service de l'ingénierie
	22-01-2021



2275, rue Bombardier, sulte 200 Sainte-Julie, Qc, J3E 2J9 (450) 685-1500

# SOMMAIRE ESTIMATION

Client: Ville de Mont Saint-Hilaire ING19-PO4

N° de projet Client:

N° de projet Client:

N° de projet Client:

N° de projet Shellex:

Projet: Nouveau site de dépôt de neiges usées et autres infrastructures 2019-148

Chargé de projet :

Contact : Jean Lanciault, directeur, Service de l'ingénierie Alain Marcoux

So	m	m	a	ire
-00				11 G

SOUS-TOTAL ORGANISATION DE CHANTIER ET GESTION DE LA CIRCULATION	413 500,00 \$
	413 300,00 \$
SOUS-TOTAL EAU POTABLE	322 900,00 \$
SOUS-TOTAL ÉGOUT SANITAIRE	226 375,00 \$
SOUS-TOTAL ÉGOUT PLUVIAL	1 172 875,00 \$
SOUS-TOTAL GESTION DES EAUX PLUVIALES	345 750,00 \$
SOUS-TOTAL FONDATION DE CHAUSSÉE	1 415 500,00 \$
SOUS-TOTAL BORDURES ET DALLES	77 500,00 \$
SOUS-TOTAL ENROBÉ BITUMINEUX	670 425,00 \$
SOUS-TOTAL PONCEAUX ET FOSSÉS	48 100,00 \$
SOUS-TOTAL ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ	132 600,00 \$
SOUS-TOTAL SIGNALISATION ET MARQUAGE	7 600,00 \$
SOUS-TOTAL ÉCLAIRAGE ET ÉLECTRICITÉ	230 125,00 \$
SOUS-TOTAL SITE DE TRAITEMENT POUR BALAI MÉCANIQUE	378 000,00 \$
SOUS-TOTAL AMÉNAGEMENT PAYSAGER	73 375,00 \$
SOUS-TOTAL RÉFECTION DES LIEUX	104 450,00 \$
SOUS-TOTAL TRAVAUX DIVERS	98 500,00 \$
Montant contractuel provisoire (10%)	571 757,50 \$
	SOUS-TOTAL ÉGOUT SANITAIRE  SOUS-TOTAL ÉGOUT PLUVIAL  SOUS-TOTAL GESTION DES EAUX PLUVIALES  SOUS-TOTAL FONDATION DE CHAUSSÉE  SOUS-TOTAL BORDURES ET DALLES  SOUS-TOTAL ENROBÉ BITUMINEUX  SOUS-TOTAL PONCEAUX ET FOSSÉS  SOUS-TOTAL ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ  SOUS-TOTAL SIGNALISATION ET MARQUAGE  SOUS-TOTAL ÉCLAIRAGE ET ÉLECTRICITÉ  SOUS-TOTAL SITE DE TRAITEMENT POUR BALAI MÉCANIQUE  SOUS-TOTAL AMÉNAGEMENT PAYSAGER  SOUS-TOTAL RÉFECTION DES LIEUX  SOUS-TOTAL TRAVAUX DIVERS

Taxe fédérale (5%) 314 466,63 \$

Taxe provinciale (9,975%) 627 360,92 \$

Total 7 231 160,04 \$

6 289 332,50 \$

Préparée par : David Lussier, ing. #OIQ 5072041

Date: 2020-12-16

Révisée par : Alain Marcoux, ing. M.Sc. #OIQ 41481

Date: 2021-01-20

alain fareners

Sous-total

Travaux de construction d'infrastructures d'égout sanitaire, d'infrastructures pour un dépôt des neiges usées d'ouvrages de gestion des eaux pluviales, d'aménagements paysagers et travaux connexes ainsi que frais d'acquisition de terrain

# SITE DES NEIGES USÉES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

#### ANNEXE 2 - Équipement contrôle accès

	Poteaux et base de béton	7 500 \$
	Logiciel spécialisé et carte RFID	10 000 \$
	Antennes de transmission	10 000 \$
_	Électricité	15 000 \$
	Installation et mise en route	17 500 \$

ľ		Total	60 00	
-1				

115186

Préparé par :

Jean Lanciault, ing - OIQ 115186 Directeur, Service de l'ingénierie

Approuvé par :

Jean Lanciault, ing. - OIQ 115186 Directeur, Service de l'ingénierie

Date : 22-01-2021

Travaux de construction d'infrastructures d'égout sanitaire, d'infrastructures pour un dépôt des neiges usées d'ouvrages de gestion des eaux pluviales, d'aménagements paysagers et travaux connexes ainsi que frais d'acquisition de terrain

### SITE DES NEIGES USÉES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

#### ANNEXE 3 - Acquisition de terrain

	2 00 000 00
15,0 Frais afférents à l'acquisition	77 000,00 \$
14,0 Acquisition de terrain	883 000,00 \$

Approuvė par

Benoit Larlviere

Directeur, Service de l'améragement du territoire et de l'environnement

Date:

22.01.2021

Travaux de construction d'infrastructures d'égout sanitaire, d'infrastructures pour un dépôt des neiges usées d'ouvrages de gestion des eaux pluviales, d'aménagements paysagers et travaux connexes ainsi que frais d'acquisition de terrain

### SITE DES NEIGES USÉES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

#### ANNEXE 4 - Honoraires professionnels

Honoraires professionnels	
Plans et devis - soumission retenue	127 350,00 \$
Surveillance	62 390,00 \$
 Sous-total	189 740,00 \$
Contingences honoraires professionnels	31 460,00 \$
Total honoraires professionnels	221 200,00 \$

Decem	Financement antérie	ur,
	Plans et devis - Règlement 1251	76 200,00 \$

Financement Règlement 1287	
Plans et devis et surveillance Règlement 1287	145 000,00 \$
 Total Règiement 1287	145 000,00 \$

Préparé pai	
	Jean Lanciault, Ing Oto/115186
	Directeur, Service de l'ingénierie
Approuvé p	ar:
., .	Jean Lanciault, ing OIQ 115186
	Jean Lanciault, ing OIQ 115186  Directeur, Service de l'ingénierie
Date:	22-01-2021

#### VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE RÈGLEMENT 1287 ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DÉTAILLÉE

Travaux de construction d'une nouvelle voie de circulation et d'infrastructures souterraines et de surface pour donner accès à l'ensemble du site, dont l'Écocentre, l'aménagement d'un site de dépôt des neiges usées, l'aménagement d'un site de traitement des résidus de balais de rue, l'aménagement d'un bassin de rétention, l'acquisition de lots et des travaux divers ainsi que le paiement d'honoraires professionnels

DESCRIPTION	Emprunt à l'ensemble
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE VOIE DE CIRCULATION ET D'INFRASTRUCTURES, AMÉNAGEMENT DU SITE DE DÉPÔT DES NEIGES USÉES, DES RÉSIDUS DE BALAIS DE RUE, ET D'UN BASSIN DE RÉTENTION	
Travaux divers (éclairage, organisation chantier, etc.)	742 125 \$
Réseau d'eau potable	322 900 \$
Réseau d'égout sanitaire	226 375 \$
Réseau d'égout pluvial	1 172 875 \$
Voirie et travaux connexes	1 566 325 \$
Infrastructure dépôt à neige	1 131 150 \$
Site de traitement des résidus de balais de rues	378 000 \$
Aménagements paysagers	73 375 \$
Réfection des lieux	104 450 \$
Équipement contrôle d'accès	60 000 \$
Sous-total - travaux de construction	5 777 575 \$
ACQUISITION DE TERRAIN	
Coût d'acquisition de terrains	883 000 \$
Frais afférents (évaluateur, avocat, notaire)	77 000 \$
Sous-total - acquisition de terrain	960 000 \$
FRAIS GÉNÉRAUX	
Frais de laboratoire (contrôle de la qualité des matériaux)	15 000 \$
Frais d'arpentage	7 500 \$
Sous-total frais généraux	22 500 \$
Imprévus ±15% - travaux construction	578 000 \$
SOUS-TOTAL DES FRAIS DIRECTS	7 338 075 \$
HONORAIRES PROFESSIONNELS	
Plan et devis	82 610 \$
Surveillance des travaux	62 390 \$
Sous-total - honoraires professionnels	145 000 \$
TOTAL AVANT TAXES	7 483 075 \$
TAXES	
• TPS 5 %	374 200
• TVQ 9,975 %	746 400
Moins ristourne	-747 400
Sous-total	7 856 275 \$
Frais incidents (intérêts, émission) ± 5%	393 725 \$
COÛT TOTAL	8 250 000 \$

PRÉPARÉ PAR

SYLVIE LAPALME, CPA/CA, OMA

TRÉSORIÈRE 2021-01-28

